

## ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Région wallonne

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



## Octroi du label

# Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par Monsieur Thierry De Burnonville, Bourgmestre de Stavelot ;

L'autorisation	N°ECP004
Est délivrée à	M. Philippe Bruyère
Domicilié	Chemin du Poncay 8, à 4970 Stavelot
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »
Pour le terrain	« <b>Neuville</b> », Hameau de Neuville 44, à 4970 Stavelot Coordonnées GPS : 50°26'38.33"N, 5°55'19.66"E
Superficie	2 ha
Capacité maximale autorisée par le label	80 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

**Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 12/03/2029.**

Le 13/03/2019

Adèle Guillaume  
Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps